



1. USAGE

Poudre asséchante et acidifiante pour sols et litières en bâtiments d'élevage
Neutralise l'ammoniac, l'humidité et assainit l'ambiance

2. PRESENTATION

BIOSUPER EVOLUTION est une poudre fine de couleur gris clair qui contient un complexe aromatique

3. COMPOSITION ET ACTIONS

Sulfate de calcium	Propriétés asséchantes et adoucissantes
Phosphate de calcium acide	Propriétés assainissantes et neutralisation des gaz
Agent tensio-actif	Anti-massant
Complexe aromatique	Ambiance fraîcheur

Teneur indicative en phosphore P : 6% maximum

4. CONDITIONNEMENT

Sacs en polyéthylène de 25 kg. Emballage 100 % recyclable. Palettes perdues, banderollées, format 100x120 de 60 sacs soit 1T500 ou 50 sacs soit 1T250 ou 25 sacs soit 0T625.

5. SPECIFICATIONS TYPES

Neutralise l'ammoniac	1g de Biosuper Evolution neutralise environ 30mg de NH ₃
Assèche l'humidité des sols, litières et de l'air ambiant	Retient 122% de son poids en urine à 12h de contact (protocole adapté de la norme NFV 19 002)
Assainit	Acidifiant
Améliore l'ambiance	Contient des essences aromatiques

6. DATE LIMITE D'UTILISATION OPTIMALE

18 mois à compter de la date de fabrication. La DLUO est indiquée sur les emballages.

7. STOCKAGE ET CONSERVATION

A température ambiante et à l'abri de l'humidité, refermer l'emballage après ouverture.
Eviter une exposition prolongée à la lumière Ne pas gerber les palettes les unes sur les autres.

8. MODE ET DOSES D'EMPLOI

BREBIS - MOUTONS - CHÈVRES - CHIENS

- Curage : sur sol nu, avant paillage : 300 g/m²
- Stabulation, aire paillée, bergerie (sur litière souillée avant repaillage) : 1 kg/UGB/semaine (jusqu'à 2 kg en cas d'humidité)
- Logettes ou caillebotis : fractionner les apports, après nettoyage, 200 à 300 g/jour
- Parc à veaux : 150 g/m², 1 à 3 fois/semaine
- Agnelage et vélage : 200 à 300 g/m²
- Chenils : 200 g/m²/semaine

POULETS - DINDES – CANARDS - PINTADES – OIES - CANARDS GRAS - LAPINS

- Entre deux bandes (vide sanitaire) : Sur sol nu, avant paillage : 300 à 500 g/m² suivant l'humidité du sol.
- En cours de bande (présence des animaux) :
 - Sur litière souillée, avant repaillage : 300 à 500 g/m²
 - Sur caillebotis : 100 g/m², 1 à 2 fois par semaine.
- Prévention coups de chaleur : Sur litière : 500 g/m² le matin
- Sur tapis d'évacuation ou fosses : 250 g/m² ou linéaire

TRUIES - PORCS À L'ENGRAIS

- Sur caillebotis et bétons : Epancre sur les zones humides ou raclées
 - engraissement : 200 g/m²/semaine
 - truies : 50 à 100 g/jour et par tête
- Sur litières ou en plein air : Epancre 500 g/tête/semaine avant paillage ou 300 à 500 g/niche/semaine

9. CONSEILS D'UTILISATION

Biosuper Evolution s'épand à la main ou à l'épandeur

AU SOL AVANT LITIÈRE :

il constitue une première barrière efficace contre la remontée de l'humidité dans la litière.

SUR LITIÈRE OU CAILLEBOTIS :

Il peut être utilisé en présence des animaux, sur zones souillées ou humides.

Appliquez BIOSUPER EVOLUTION sur litière, avant l'apport de paille fraîche, sur sol ou béton, après raclage.